

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S

**Séance du 12 septembre 2022**



L'an deux mille vingt-deux, le lundi 12 septembre à 18 heures,  
Le Conseil d'Administration dûment convoqué, s'est réuni Salle Kauffmann – Rue du Pâquis à Grand-Charmont (25200), sous la présidence de M. Jean-Paul MUNNIER, Président.

Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de présents : 7  
Nombre de votants : 10

Date de convocation : 06/09/2022

Présents : Mmes LAKHDER Nadia – LAZAAL Zahia – MAHIDDINE Sabah -  
Mrs CHARITE Pierre – CUGNEZ Jean-Pierre – MUNNIER Jean-Paul – WAECKEL Georges  
Excusés : Mme BAGGIO Marie-Thérèse (pouvoir à M. CUGNEZ)  
M. BOUDJEKADA Ismaël  
Mme CHENUS-MARTHEY Martine (pouvoir à Mme LAKHDER)  
M. LEBEAU François (pouvoir à Mme LAZAAL)

Secrétaire de séance : Mme Myriam LAYAFI

**Objet : Approbation du compte rendu de la séance du 04/07/2022**

Rappel de l'ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 11/04/2022
2. Référentiel M57 : mise en place de la nouvelle nomenclature
3. Renouvellement de la convention RSA triennale 2022 – 2024 avec le Département du Doubs
4. Convention ANCT : PRE / CCAS
5. Participation financière du CCAS : accès aux soins
6. Informations diverses
7. Questions diverses

Les administrateurs après en avoir délibéré, décident à l'unanimité des membres présents et représentés :

Article 1 : d'approuver le compte rendu de la séance du 04/07/2022.

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Ainsi délibéré les jour, mois et an ci-dessus  
Le registre dûment signé, Pour extrait conforme,

Mr Jean-Paul MUNNIER  
Président du CCAS



Acte rendu exécutoire après :  
Envoi au Représentant de l'Etat le :  
Publication ou notification du :